

RAPPORT ANNUEL

2015 - 2016



POUVOIR NOURRIR
POUVOIR GRANDIR

Chaudière-Appalaches



facebook.com/chaudiereappalachesupa
chaudiere-appalaches.upa.qc.ca

Sommaire

Mot du président	1
Mot du directeur régional	2
Vue d'ensemble de la Fédération	3
Services offerts par votre Fédération	4
Territoire de la Chaudière-Appalaches	5
Membres du conseil d'administration de la Fédération.....	6
Instances	8
Représentations	9
Services syndicaux :	
• Aménagement, zonage agricole et environnement	10
• Valorisation et promotion de l'agriculture et de la profession	12
• Développement de l'agriculture régionale	13
• Politiques et programmes	15
• Vie syndicale et communication avec les membres	16
• Prévention	18
• Main-d'œuvre agricole – Centre d'emploi agricole	19
Service de comptabilité et de fiscalité	20
Ressources au service des productrices et producteurs	21
Organigramme des services syndicaux	23
Répertoire	24
Procédures des assemblées délibérantes en séance plénière	25

Mot du président



*Chères productrices,
Chers producteurs,*

L'année 2015-2016 a été fort occupée. Le mi-mandat du gouvernement Couillard est déjà derrière nous. Pour notre Union, les résultats ne sont pas au rendez-vous.

Nous avons régulièrement dénoncé l'attitude de son ministre de l'Agriculture. En effet, dès les premiers mois de son mandat, nous avons constaté avec regret son inaction. Il fallait attendre rapport par-dessus rapport et rien ne bougeait. Puis, soudain, nous avons commencé à connaître ses intentions :

- le rapport Gagné qui pourrait donner au ministre de l'Agriculture la possibilité d'intervenir et d'invalidier des décisions de la Régie des marchés agricoles, une instance qui est pourtant « le gardien » de la Loi sur la mise en marché des produits agricoles;*
- le rapport Pronovost qui ne veut pas voir la réalité partagée par les 700 jeunes de la relève agricole sondés par la FRAQ;*
- une réforme du programme de crédit de taxes foncières agricoles qui aura comme effet de hausser le compte de taxes pour 83 % des producteurs;*
- les coupures imposées dans le programme d'assurance stabilisation des revenus agricoles (ASRA).*

Après que l'UPA et différents partenaires de l'agroalimentaire aient déposé un manifeste identifiant des pistes de solution et multiplié les interventions afin d'inclure l'agriculture dans le Plan économique du Québec, on nous annonce une série de sommets sur le développement de l'agriculture qui se termineront seulement en 2018.

Bref, avec une telle vision, le Québec n'a pu faire que du sur place, alors que l'on constate que les autres provinces et les États-Unis ont massivement investi dans leur agriculture.

En clair, on nous propose un modèle à deux niveaux. Le premier, celui de la grande industrie, des multinationales et de

l'intégration pour s'occuper de la production de masse. Le deuxième, celui de l'agriculture à petite échelle qui n'existera qu'à proximité des grandes villes, une agriculture que nos grands-parents ont d'ailleurs abandonnée car elle les maintenait dans la pauvreté.

Entre ces deux modèles, des milliers d'entreprises familiales ne font pas partie de cette vision. Dans un contexte d'imprévisibilité des récoltes, de périssabilité de leurs produits, d'atomicité des producteurs et d'inélasticité des marchés, les outils de sécurité du revenu et la mise en marché collective des produits agricoles ont permis à nos entreprises de passer à travers des décennies de mutations profondes.

Le gouvernement Couillard a abandonné plusieurs outils de développement régional comme les CRÉ et les CLD. C'est maintenant le ministre de l'Agriculture qui a pris le relais en délaissant le secteur agricole.

Si aucun redressement ni resserrement des politiques n'est réalisé au cours des prochains mois, à la fin du mandat du gouvernement actuel, le Québec agricole aura pris un retard probablement irréversible par rapport à ses voisins.

En l'absence d'une politique agricole provinciale, nous aurons la responsabilité d'accompagner les MRC, particulièrement celles ayant élaboré un PDZA, afin de trouver des projets à l'échelle régionale, lesquels auront pour effet d'atténuer le manque de vision du gouvernement.

Pour l'Union, la dernière année en a été une de mobilisation, mais tout n'est pas noir. Vous constaterez, à la lecture de ce rapport annuel, que bien du travail a été réalisé par votre fédération régionale.

Le président,

Paul Doyon

Mot du directeur régional



La préparation du rapport d'activités est une opportunité pour partager avec nos membres de l'Union les principales réalisations de l'année.

Dans un contexte qui a requis, encore cette année, l'intervention de vos représentants et la mobilisation de tous pour réagir aux pressions exercées sur nos systèmes de mise en marché collective ou sur les programmes de sécurité du revenu, vos représentants ont continué d'axer des énergies sur les services aux membres de la région.

Pour ce faire, nous avons vu à compléter notre équipe de conseillers pour répondre aux besoins en environnement, commercialisation, vie syndicale, de même que pour supporter les entreprises dans la gestion de leurs ressources humaines.

Au cours de l'année, les représentants de votre Fédération régionale ont tenu un exercice de réflexion avec ceux des groupes de producteurs de la Chaudière-Appalaches impliqués dans l'offre de services-conseils, tant dans le domaine du transfert d'entreprises (CRÉA), du conseil agronomique (clubs agro et d'encadrement technique) que celui de la gestion (GCA). À trois reprises en 2015, les participants ont fait le point sur l'environnement dans lequel les groupes évoluent. Les défis sont nombreux : le plafonnement des aides financières de l'État pour la formule de groupe, la compétition de l'offre des entreprises liées, l'implication des producteurs dans la direction des organisations, les tâches administratives, etc. Tous ont renchéri sur l'importance que les producteurs agricoles de la région doivent avoir accès à des services-conseils non liés, offerts par des conseillers qui ont l'expertise nécessaire pour participer au développement et à la consolidation des entreprises, et ce, à des prix compétitifs. Et, en ce sens, la réflexion et les démarches de la Fédération se poursuivent.

Par ailleurs, la Fédération aura complété les démarches de relocalisation du personnel de Sainte-Marie. Aujourd'hui, l'équipe des services syndicaux de même que celle du SCF Chaudière-Appalaches Inc. sont en mesure de vous accueillir dans l'immeuble situé au 1135, boulevard Vachon, en plus des bureaux de Saint-Georges et de La Pocatière.

Enfin, je remercie l'ensemble des employés pour leur engagement et leur travail soutenu afin de supporter les actions de l'Union en région et dont les faits saillants vous sont présentés dans ce rapport.

Le directeur régional,

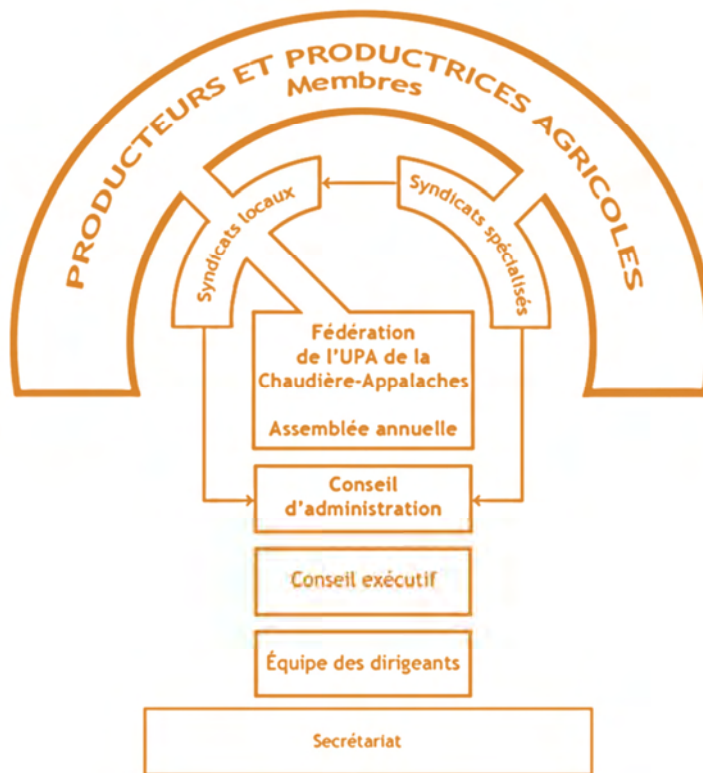
Roch Poulin



Vue d'ensemble de la Fédération

La Fédération de l'UPA de la Chaudière-Appalaches a pour objet l'étude, la défense et le développement des intérêts économiques, sociaux et moraux de ses membres, particulièrement de :

- a) regrouper les syndicats de producteurs agricoles de son territoire;
- b) coordonner l'action et les activités de ses syndicats affiliés;
- c) étudier les problèmes relatifs à la profession agricole;
- d) surveiller et inspirer toute législation intéressant ses membres.



La direction de la Fédération voit, de concert avec les instances, à la coordination générale des activités de l'Union en Chaudière-Appalaches. Ainsi, elle assume le secrétariat, la trésorerie, la gestion du personnel et fait le suivi des dossiers syndicaux avec les responsables de secteurs des services syndicaux.

Dans l'exécution de leurs mandats, le conseil d'administration et le conseil exécutif délèguent l'étude de différents dossiers à des comités de travail, dont :

le Comité des résolutions a comme mandat : la réception, la classification, le regroupement, la reformulation et les suites à donner aux résolutions soumises par les divers syndicats en vue des assises annuelles.

le Comité de vérification a pour mandat la vérification de la bonne marche du système de contrôle interne en examinant attentivement des transactions choisies sur la base d'échantillons. Il fait son rapport et ses recommandations aux membres du conseil exécutif.

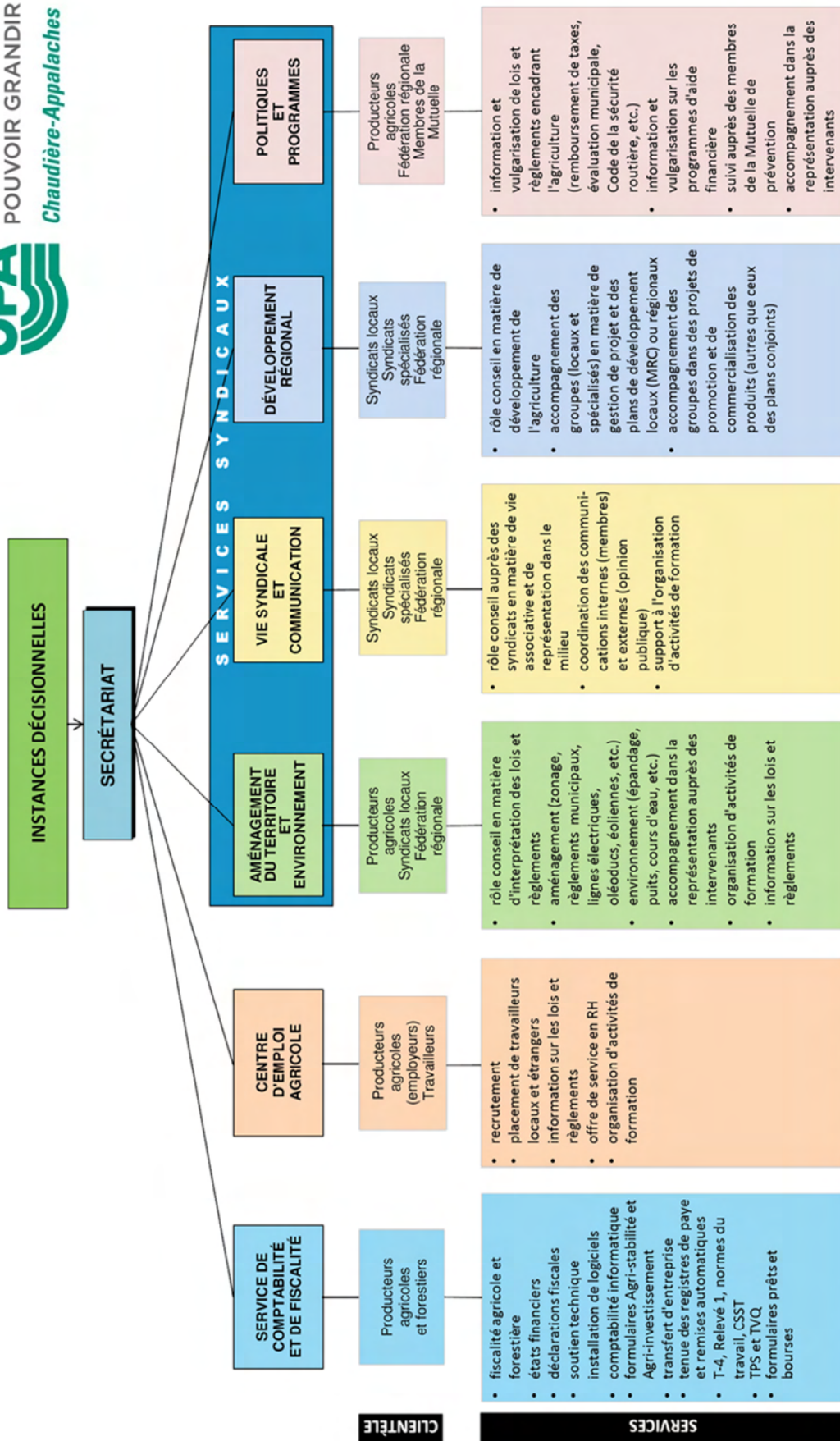
COMITÉ DES RÉOLUTIONS

Paul Doyon, président
James Allen
Jean Lambert
Sylvain Bourque
Jean-François Morin
Pierre Giguère
Roch Poulin, secrétaire

COMITÉ DE VÉRIFICATION

Daniel Samson, président
Guylaine Bergeron
Gérald Morin
Alain Talbot
Cynthia Leclerc, CPA, CGA, secrétaire

Services offerts par votre Fédération



Fédération de l'UPA de la Chaudière-Appalaches

2550, 127^e Rue, Saint-Georges (Québec) G5Y 5L1

Téléphone 418 228-5588 • 1 888 938-3872 • Télécopieur 418 228-3943 • www.chaudiere-appalaches.upa.qc.ca

Centres de services :

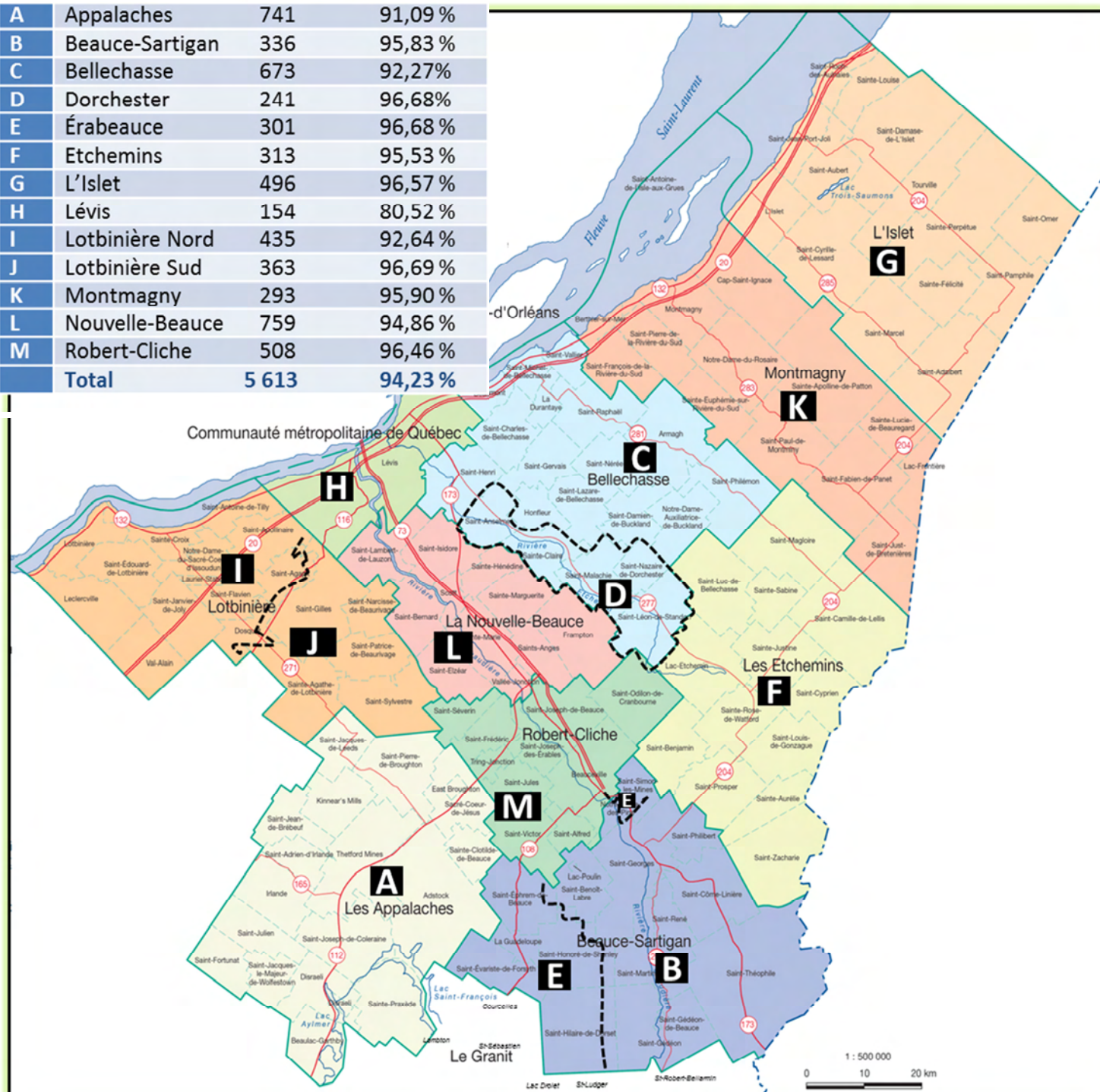
- Sainte-Marie 1135, boulevard Vachon Nord (Québec) G6E 1M9 • Tél. 418 386-5588
- La Pocatière 1120, 6^e Avenue, bureau 100 (Québec) G0R 1Z0 • Tél. 418 856-3044



Territoire de la Chaudière-Appalaches

UPA de la Chaudière-Appalaches

Syndicats locaux	Nombre de fermes	Pourcentage de membres
A Appalaches	741	91,09 %
B Beauce-Sartigan	336	95,83 %
C Bellechasse	673	92,27 %
D Dorchester	241	96,68 %
E Érabearce	301	96,68 %
F Etchemins	313	95,53 %
G L'Islet	496	96,57 %
H Lévis	154	80,52 %
I Lotbinière Nord	435	92,64 %
J Lotbinière Sud	363	96,69 %
K Montmagny	293	95,90 %
L Nouvelle-Beauce	759	94,86 %
M Robert-Cliche	508	96,46 %
Total	5 613	94,23 %



Membres du conseil d'administration de la Fédération au 31 juillet 2016

	Nom	Municipalité	Groupe
E X É C U T I F	PRÉSIDENT Doyon Paul	Saint-Joseph-des-Érables	Chaudière-Appalaches
	1^{ER} VICE-PRÉSIDENT Allen James	Saint-Anselme	Chaudière-Appalaches
	2^E VICE-PRÉSIDENT Lambert Jean	Lévis	Chaudière-Appalaches
	Bédard Bertrand	Saint-Patrice-de-Beaurivage	Bovin
	Bourque Sylvain	Saint-Théophile	Beauce-Sartigan
	Morin Jean-François	Saint-Jean-Port-Joli	Lait
	Samson Daniel	Saint-Narcisse-de-Beaurivage	Lotbinière-Sud
	Bélanger Ghyslain	Saint-Édouard-de-Lotbinière	Grains
	Bergeron Guylaine	Saint-Isidore	Agricultures
	Breton Simon	Saint-Elzéar	Porc
	Busque Rémi	Saint-Simon-les-Mines	Relève
	Cliche Éric	Vallée-Jonction	Bois
	Fleury Richard	Sainte-Rose-de-Watford	Des Etchemins
	Fortin Carol	Saint-Honoré-de-Shenley	Érabeauce
	Gagné Bertrand	Saint-Pierre-de-Broughton	Des Appalaches
	Goulet Luc	Saint-Lazare-de-Bellechasse	Acériculture
	Groleau Keven	Vallée-Jonction	Volaille
	Leclerc Mario	Saint-Agapit	Autres productions végétales
	Lemelin William	Saint-Raphaël	Bellechasse
	Lessard Yvan	Saint-Anselme	Dorchester
	Maheux Michel	Beauceville	Robert-Cliche
	Marcoux Frédéric	Sainte-Marguerite	Nouvelle-Beauce
	Méthot François	Lévis (Saint-Nicolas)	Maraîchers
	Paquet Charles	Lévis (Saint-Nicolas)	Lévis
	Paquet Denis	Sainte-Croix	Lotbinière-Nord
	Pelletier Caroline	Saint-Damase-de-L'Islet	Autres productions animales
	Pelletier Steve	Saint-Aubert	L'Islet
	Talbot Alain	Saint-Paul-de-Montminy	MRC de Montmagny
	Veilleux Evans	Saint-Benoît-Labre	Fermes de petite taille
	Poulin Roch - Directeur régional et secrétaire de la Fédération		
	Giguère Pierre - Directeur régional adjoint		

Ont également siégé comme membres du conseil d'administration au cours de la dernière année : M. Hervé Dancause (vice-président); M. Bertrand Boutin (Beauce-Sartigan); Mme Marilyn Caron (Relève); Mme Cavila Dubé (Fermes de petite taille); M. Marcel Labbé (Bellechasse); Mme Patricia Moreau (Lotbinière-Nord); M. Gérald Morin (Acériculture); Mme Martine Rhéaume (Nouvelle-Beauce); M. Gaston Roy (Autres productions animales); M. Jean-Charles Tardif (Volaille).

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA FÉDÉRATION AU 31 JUILLET 2016

Exécutif



Paul Doyon
Président



James Allen
1^{er} vice-président



Jean Lambert
2^e vice-président



Bertrand Bédard
Membre exécutif
Bovin



Sylvain Bourque
Membre exécutif
Beauce-Sartigan



Jean-François Morin
Membre exécutif
Lait



Daniel Samson
Membre exécutif
Lotbinière-Sud



Ghyslain Bélanger
Grains



Guylaine Bergeron
Agricultures



Simon Breton
Porc



Rémi Busque
Relève



Éric Cliche
Bois



Richard Fleury
Étchemins



Carol Fortin
Érabeauce



Bertrand Gagné
Appalaches



Luc Goulet
Acériculture



Keven Groleau
Volaille



Mario Leclerc
Autres productions végétales



William Lemelin
Bellechasse



Yvan Lessard
Dorchester



Michel Maheux
Robert-Cliche



Frédéric Marcoux
Nouvelle-Beauce



François Méthot
Maraîcher



Charles Paquet
Lévis



Denis Paquet
Lotbinière-Nord



Caroline Pelletier
Autres productions animales



Steve Pelletier
L'Islet



Alain Talbot
Montmagny



Evans Velleux
Fermes petite taille



Roch Poulin
Directeur régional



Pierre Giguère
Directeur régional adjoint



L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

L'assemblée générale annuelle a les pouvoirs les plus étendus et est la principale instance de direction de la Fédération. Elle prend connaissance, entend et approuve les rapports produits, elle élit des membres du conseil d'administration conformément aux règlements, elle nomme l'expert-comptable, elle peut demander la formation de comités spéciaux pour la réalisation de certains projets, elle prend les décisions et donne les directives relatives à la bonne marche de la Fédération.

L'assemblée générale annuelle a eu lieu le 22 octobre 2015, à la Cache à Maxime à Scott, en présence de 233 délégués, d'une dizaine de producteurs et productrices, ainsi que d'une trentaine d'intervenants et journalistes.



Elle a procédé à l'adoption de 18 résolutions, dont 10 ont été transmises à la Confédération, et vu à la reconnaissance des fermes hôtes de la journée Portes ouvertes 2015.

L'élection des trois dirigeants a fait en sorte de reconduire M. Paul Doyon à la présidence, M. Jean-Lambert à la 2^e vice-présidence et d'élire M. James Allen à la 1^{ère} vice-présidence.



James Allen, 1^{er} vice-président; Paul Doyon, président; Jean Lambert, 2^e vice-président

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le conseil d'administration s'occupe de la direction générale de la Fédération et voit au suivi des décisions de l'assemblée générale. Il statue sur les recommandations des comités de travail auxquels il confie différents mandats.

Les membres du conseil d'administration se sont réunis à six reprises au cours de la période du 1^{er} août 2015 au 31 juillet 2016, dont celui de mars tenu dans le secteur Beauce-Sartigan.



LE CONSEIL EXÉCUTIF

Le conseil exécutif administre les affaires courantes de la Fédération, étudie et recommande le budget qu'il soumet au conseil d'administration, autorise des dépenses administratives et, d'une façon générale, voit à la bonne marche de la Fédération et règle les problèmes qui exigent des décisions rapides. Il doit faire rapport au conseil d'administration chaque fois que celui-ci se réunit.

Il surveille l'application des règlements de la Fédération et voit à ce que chaque administrateur et chaque syndicat affilié s'occupent des devoirs de sa charge et respectent les règlements de la Fédération.

Il adopte les politiques d'embauche de personnel et surveille leur application.

Le conseil exécutif s'est réuni à 10 reprises au cours de la dernière année, dont un par conférence téléphonique.



Pierre Giguère, sec. adj., Jean-François Morin, Bertrand Bédard, Jean Lambert, 2^e vice-prés., Paul Doyon, prés., James Allen, 1^{er} vice-prés., Daniel Samson, Sylvain Bourque, Roch Poulin, sec.

L'ÉQUIPE DES DIRIGEANTS

Composée du président et des deux vice-présidents, l'Équipe des dirigeants voit aux affaires courantes de la Fédération. Au cours de cet exercice financier, elle s'est réunie à six reprises.



Pour maintenir un lien entre les producteurs et leur milieu, les représenter, défendre leurs intérêts, développer des projets collaboratifs ou obtenir des informations qui les concernent, des représentants de l'UPA de la Chaudière-Appalaches siègent à différents comités et conseils d'organismes.

Au 31 juillet 2016, la Fédération régionale a été représentée au sein des comités et organismes suivants :

EN RÉGION

Comité multipartite sur la gestion des fumiers et l'agriculture durable en Chaudière-Appalaches

Paul Doyon, James Allen, Jean Lambert et Pierre Giguère

PACES (eaux souterraines)

Paul Doyon, Pierre Giguère

Rencontres régionales UPA/MAPAQ/FADO

Paul Doyon, James Allen, Jean Lambert, Roch Poulin

Table agroalimentaire de la Chaudière-Appalaches

Paul Doyon, Sylvain Bourque

UPA – CSSS

James Allen, Frank St-Pierre

Réseau Agriconseils de la Chaudière-Appalaches

Jean Lambert, Simon Breton

Centre régional d'établissement en agriculture de la Chaudière-Appalaches (CRÉA)

Jean Lambert

Collectif régional en formation agricole de la Chaudière-Appalaches

James Allen

Conseil d'établissement du Centre de formation agricole de Saint-Anselme

James Allen

Centre de formation MFR du Granit

Sylvain Bourque

Groupe de concertation sur l'agrotourisme

Guylaine Bergeron

Conseil régional des partenaires du marché du travail Emploi Québec Chaudière-Appalaches

Roch Poulin

À LA CONFÉDÉRATION

CONSEIL GÉNÉRAL

- Paul Doyon
- James Allen

ORGANISMES EXTÉRIEURS

- Commission professionnelle de l'agriculture (UPA – La Fédérée)
Paul Doyon

COMITÉS ET TABLES DE TRAVAIL DE L'UPA

Paul Doyon :

- Conseil exécutif
- Comité des Finances
- Comité des résolutions
- Table de travail sur l'agroenvironnement et l'atténuation des gaz à effet de serre

James Allen :

- Table de travail sur les dossiers énergétiques et les infrastructures publiques en milieu rural
- Table de travail sur la mise en marché

Alain Talbot :

- Comité sur le financement à moyen et long terme

Denis Paquet :

- Table de travail sur le contrat d'affiliation entre les syndicats locaux et les fédérations régionales

DÉLÉGATION AUPRÈS D'ORGANISMES APPARENTÉS

- Comité sectoriel de la main-d'œuvre agricole (AGRIcarrières)
Paul Doyon
- UPA Développement International
Hervé Dancause





En plus d'œuvrer à l'avancement des dossiers sur les enjeux de l'agriculture et de la profession, la Fédération offre des services aux productrices et producteurs agricoles, tant sur une base individuelle que collective. Elle rend aussi disponibles les ressources en vue de conseiller, soutenir et assumer le secrétariat de syndicats spécialisés.

AMÉNAGEMENT, ZONAGE AGRICOLE ET ENVIRONNEMENT

DANS LA RÉGION

Tenant compte de l'étendue de son territoire et des particularités des différents secteurs, la Fédération est de plus en plus interpellée par les syndicats locaux, les producteurs agricoles et les représentants municipaux et socioéconomiques pour intervenir dans différents dossiers d'aménagement, de zonage et d'environnement, afin que les producteurs soient informés des diverses dispositions réglementaires et interventions en matière d'aménagement, de protection du territoire agricole et d'environnement, et d'assurer les représentations nécessaires pour qu'elles répondent aux attentes du milieu agricole.



Les principaux dossiers pour lesquels la Fédération est intervenue au niveau régional et en support aux syndicats locaux au cours de la dernière année sont :

Oléoduc Énergie Est : participation aux séances d'information tenues par le BAPE dans la région en mars 2016 et réalisation d'un mémoire régional déposé le 25 avril.

Contrôles et sanctions appliquées par le MDDELCC : diverses démarches ont été réalisées afin que le MDDELCC adopte une démarche d'accompagnement plutôt que coercitive. Rencontre de la Direction régionale du MDDELCC le 11 février 2016. Rencontre avec les représentants municipaux le 10 mai 2016 et mise en place d'un Regroupement régional pour le développement durable en Chaudière-Appalaches.

Moratoire sur les superficies en culture : poursuite des représentations auprès du MDDELCC, des MRC de la région et de l'Union afin que le moratoire soit levé. Lors d'agrandissement de périmètres urbains sur des terres en culture, une compensation en superficie équivalente est exigée en vue d'une remise en culture.

Implantation de puits municipaux et compensations : suivi, à Saint-Isidore, de la mise en application du nouveau guide de compensations adopté en mars 2016.

Gestion des cours d'eau : suivi des travaux des organismes de bassins versants et représentations faites lors du Forum régional sur la gestion de l'eau tenu à Saint-Agapit le 10 décembre 2015.

Interventions en agroenvironnement : recommandations sur les priorités du Plan d'action de l'approche régionale (Prime-Vert) et présentation de projets d'information et de sensibilisation des producteurs agricoles sur la récupération de plastiques agricoles et la gestion des pesticides.



Effarouchement des oiseaux migrateurs : un service d'effarouchement a été offert aux producteurs du 25 avril au 27 mai. Quinze effaroucheurs ont patrouillé les secteurs les plus vulnérables, soit : Lotbinière, Bellechasse, Lévis, Nouvelle-Beauce et Montmagny où 1 048 interventions ont été réalisées. Ce service est dispensé grâce au Programme d'effarouchement des oiseaux migrateurs en milieu agricole de Cultivons l'avenir 2.



Application de la Loi de protection du territoire et des activités agricoles : la Fédération, après consultation des syndicats locaux, a transmis 42 avis à la CPTAQ sur les 435 dossiers traités au cours de la dernière année.

Plan de développement de la zone agricole : poursuite des travaux visant l'adoption des PDZA en cours. Dans la région, cinq plans de développement sont maintenant adoptés ou en voie de l'être.

COMITÉ D'AMÉNAGEMENT, DE ZONAGE ET D'ENVIRONNEMENT

Jean Lambert, président
Paul Doyon
Ghyslaine Bélanger
Simon Breton
William Lemelin
Steve Pelletier
Daniel Samson
Chantale Dubé, aménagiste
Sylvain Milot, aménagiste
Pierre Giguère, secrétaire

DANS LES SYNDICATS LOCAUX

Appalaches

- ✓ Rencontre de représentants municipaux de Beaulac-Garhby afin de permettre l'inclusion de terres en zone agricole.
- ✓ Comité de liaison pour assurer le suivi des activités du projet éolien Des Moulins.
- ✓ Consultation sur l'implantation du poste et de la ligne de raccordement du projet éolien du Mont Sainte-Marguerite au réseau d'Hydro-Québec.
- ✓ Représentations dans un dossier d'exclusion de la zone agricole à East Broughton.

Beauce-Sartigan / Ébeauce

- ✓ Rencontres de la Table de concertation UPA-MRC-député dont les actions visent la mise en valeur des friches, l'occupation du territoire et une meilleure utilisation de la ressource forestière.
- ✓ Un projet de caractérisation des friches a été élaboré et accepté.

Bellechasse / Dorchester

- ✓ Rencontres de la Table UPA-MRC Bellechasse pour traiter de plusieurs dossiers d'agrandissement de périmètres urbains et d'exclusion, de la révision du schéma d'aménagement, de la renégociation de l'article 59 et de la possible réalisation d'un PDZA.
- ✓ Représentations faites concernant l'aménagement d'une conduite de Gaz Métro pour alimenter Saint-Henri, Saint-Anselme et Sainte-Claire en gaz naturel.
- ✓ Interventions dans le projet d'interconnexion du réseau cyclable de Bellechasse avec celui de La Nouvelle-Beauce.

Etchemins

- ✓ Représentations dans un dossier d'exclusion pour un développement à des fins industrielles à Sainte-Rose-de-Watford.

L'Islet

- ✓ Implication et collaboration dans l'organisation du forum tenu en février 2016 afin de préciser les actions prioritaires à inclure dans le PDZA.
- ✓ Participation et représentations à la Commission consultative du plan de gestion des matières résiduelles (PGMR) de la MRC de L'Islet.
- ✓ Suivi des travaux de l'OBV de la Côte-du-Sud.

Lévis

- ✓ Représentations dans le dossier d'exclusion (24 hectares) pour un développement immobilier (secteur Saint-Nicolas).
- ✓ Intervention dans un dossier d'exclusion (130 hectares) concernant un projet récréotouristique (secteur Breakeyville).
- ✓ Participation à la consultation publique tenue dans le cadre du PDZA de la Ville de Lévis.
- ✓ Représentations lors de la commission consultative du PGMR de Lévis.
- ✓ Dépôt du mémoire à la Ville de Lévis sur la modification du schéma d'aménagement et de développement de Lévis.

Lotbinière-Nord / Lotbinière-Sud

- ✓ Implication et participation dans le cadre du forum tenu en février et portant sur les enjeux et le plan d'action du PDZA.
- ✓ Rencontres de la Table de concertation UPA-MRC Lotbinière dont le principal dossier traité a été le PDZA.
- ✓ Représentations et suivi du projet d'implantation d'un parc éolien secteur Mont Sainte-Marguerite (Saint-Sylvestre) afin de protéger des érablières.

Montmagny

- ✓ Représentations dans un dossier d'exclusion permettant d'assurer le développement d'une entreprise commerciale à Montmagny.
- ✓ Intervention dans un dossier d'exclusion à des fins résidentielles à Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud.
- ✓ Suivi des travaux de l'OBV de la Côte-du-Sud.

Nouvelle-Beauce

- ✓ Participation aux travaux de la Commission d'aménagement de la MRC mise en place dans le cadre de la révision du schéma d'aménagement.
- ✓ Rencontre des représentants de la Ville de Sainte-Marie et représentations à la CPTAQ concernant une demande d'exclusion (93 hectares) afin d'agrandir le périmètre urbain.
- ✓ Intervention dans le projet d'aménagement du Centre multisports dans la zone agricole de Saint-Bernard.
- ✓ Représentations et support aux producteurs concernés par l'aménagement de puits d'eau potable à Saint-Isidore.
- ✓ Suivi de la mise en œuvre du PDTAA, rencontres du Comité aviseur et démarches de caractérisation des friches.
- ✓ Obtention de l'appui du Fonds de défense professionnelle en support à une exploitation dont la dérogation mineure obtenue est contestée.
- ✓ Représentations dans un dossier visant l'implantation d'un puits municipal dans la zone agricole de Saint-Elzéar.

Robert-Cliche

- ✓ Représentations et suivi de l'implantation du parc éolien du Mont Saint-Marguerite (Saint-Séverin).
- ✓ Participation aux travaux des comités technique et aviseur pour l'élaboration du Plan de développement de la zone agricole (PDZA) de la MRC Robert-Cliche.
- ✓ Suivi du transfert de propriété de l'emprise ferroviaire Tring-Jonction/Lac-Mégantic.
- ✓ Représentations et rencontre de la Ville de Saint-Joseph-de-Beauce concernant l'approvisionnement en eau potable de celle-ci.

VALORISATION ET PROMOTION DE L'AGRICULTURE ET DE LA PROFESSION

Le mandat général du Comité de valorisation et de promotion de l'agriculture et de la profession (CVPAP) est d'élaborer les priorités et les orientations du secteur. Le CVPAP détermine les moyens à employer pour faire rayonner le secteur agricole et valoriser ceux qui y travaillent, et ainsi favoriser une perception positive de l'agriculture auprès de la population en général.

Le CVPAP s'est réuni à trois reprises en 2015-2016 afin de déterminer les projets de valorisation à prioriser. Voici donc les principaux dossiers de la dernière année :

KIOSQUE « L'AGRICULTURE D'HIER VERS DEMAIN »

Un kiosque était présenté dans cinq expositions agricoles de la région : l'Exposition agricole et forestière (Saint-Odilon-de-Cranbourne), l'Expo BBQ Bellechasse (Saint-Anselme), l'Exposition du Bassin de la Chaudière (Saint-Isidore), l'Exposition agricole de Lotbinière (Saint-Agapit), et l'Exposition agricole de Beauce (Saint-Honoré-de-Shenley). Le but du kiosque était de présenter l'évolution de l'agriculture depuis un siècle et les raisons de cette évolution. Des tirages avaient lieu parmi les participants de chaque exposition. En tout, plus de 3 000 personnes ont participé aux concours.



SITE INTERNET www.chaudiere-appalaches.upa.qc.ca

Le site Internet de la Fédération est grandement consulté. Pour l'année 2015-2016, on compte 24 564 visiteurs uniques, pour un total de 42 502 visites et 80 884 pages consultées. Plus d'une centaine de personnes en moyenne chaque jour consultent le site Internet pour y retrouver des renseignements à propos de la Fédération et de ses services.

INFOLETTRE

L'infolettre de la Fédération est un excellent outil pour rejoindre les producteurs agricoles et les intervenants du monde agroalimentaire, et ce, à peu de frais. Chaque semaine, plus de 2 100 personnes reçoivent des nouvelles de la Fédération et de ses affiliés. Chaque producteur dont le courriel figure dans la liste des producteurs agricoles a été invité à s'y inscrire.

COMITÉ DE VALORISATION ET DE PROMOTION DE L'AGRICULTURE ET DE LA PROFESSION (CVPAP)

James Allen, président
Carol Fortin
Michel Maheux
Jean-François Morin
Denis Paquet
Evans Veilleux
Frédéric Poulin, secrétaire

FACEBOOK www.facebook.com/chaudiereappalachesupa



La page Facebook a plus que doublé en popularité au cours de l'année 2015-2016. En effet, elle compte présentement un peu plus de 700 abonnés.

On diffuse diverses nouvelles concernant les producteurs de notre région ou touchant l'actualité agricole régionale.

PRÉSENCE DANS LES MÉDIAS

La Fédération de l'UPA de la Chaudière-Appalaches a été particulièrement présente dans les médias de la région au cours de 2015-2016. Une trentaine de communiqués de presse ont été publiés.

Tout au long de l'année, plusieurs médias de la région et certains médias nationaux ont fait des dizaines de demandes d'information et d'entrevues sur des sujets variés concernant principalement les récoltes, diverses productions, ainsi que certains dossiers chauds, dont la gestion de l'offre et la mise en marché collective.

TOURNÉE MÉDIATIQUE ESTIVALE

Dix conférences de presse ont été tenues au cours de l'été, soit une par MRC. Cette tournée médiatique estivale a été réalisée en étroite collaboration avec les syndicats locaux et certaines spécialités de la Chaudière-Appalaches. En plus de valoriser l'apport économique de l'agriculture dans nos milieux, elle a permis de déplorer le style d'action du ministre de l'Agriculture, M. Pierre Paradis, dans plusieurs dossiers : sécurité du revenu agricole, mise en marché collective, etc. Les élus de plusieurs MRC ont participé à ces conférences de presse, ce qui a permis de resserrer les liens entre le monde agricole et municipal.

PORTES OUVERTES

La 14^e journée Portes ouvertes sur les fermes du Québec en septembre 2016 a mobilisé plusieurs producteurs et administrateurs de la région. En tout, cinq fermes ont ouvert leurs portes dans les MRC des Appalaches, de Lotbinière et de L'Islet. On dénombre environ 4 400 visiteurs qui ont pu apprécier davantage notre profession et rencontrer les producteurs agricoles participants.



DÉVELOPPEMENT DE L'AGRICULTURE RÉGIONALE

Le Comité de développement de l'agriculture régionale voit à analyser et proposer des interventions et projets qui pourraient faciliter la mise en marché des produits régionaux, la mise en valeur du territoire et les retombées économiques pour les exploitations agricoles, et ainsi favoriser le développement de l'agriculture et des exploitations agricoles de la région. Il priorise aussi les actions en matière de promotion des produits régionaux.

LA STRATÉGIE DE POSITIONNEMENT DES ALIMENTS DU QUÉBEC SUR LE MARCHÉ INSTITUTIONNEL (SPAQMI)

Au cours de la dernière année, la Fédération a participé aux différentes activités de réflexion et de mise en œuvre du plan d'action en lien avec la SPAQMI en Chaudière-Appalaches. Rappelons que les démarches concernant la SPAQMI sont principalement pilotées par la Table agroalimentaire de la Chaudière-Appalaches (TACA) qui a déposé auprès du MAPAQ, à la fin de l'année 2014, un diagnostic et un plan d'action triennal pour faciliter l'accès des marchés institutionnels à nos producteurs et transformateurs régionaux. La TACA est appuyée dans ses démarches par un comité régional réunissant des représentants de la Fédération, du MAPAQ, du secteur de la santé et des services sociaux, de l'éducation et de la petite enfance.

JOURNÉE RÉGIONALE SUR LE DÉVELOPPEMENT AGROALIMENTAIRE

Le 15 février dernier, la Fédération organisait une journée sur le développement agroalimentaire en Chaudière-Appalaches. Celle-ci a regroupé 125 participants, soit des élus municipaux et des représentants socioéconomiques et agricoles. À cette occasion, le président de l'UPA, le président de la FQM et la présidente du Conseil de la transformation agroalimentaire du Québec ont rappelé l'importance pour le Québec de se doter d'une stratégie de développement de l'agroalimentaire.

Les présidents de l'UPA provinciale et régionale ont également rappelé l'importance et le potentiel du secteur agroalimentaire, tant au niveau régional que provincial.



Après avoir pris connaissance de diverses initiatives qui ont cours sur le territoire de la Chaudière-Appalaches, les participants ont échangé et proposé diverses mesures à promouvoir pour favoriser le développement agroalimentaire dans la région.



REGROUPEMENT DES BLEUETIÈRES DE LA CHAUDIÈRE-APPALACHES, COOPÉRATIVE

Vingt-cinq (25) entreprises productrices de bleuets en corymbe (bleuets géants) forment ce Regroupement, ce qui représente plus de 120 000 plants (113 000 en régie conventionnelle et 7 000 en régie biologique) et 120 acres de terres cultivées. Jusqu'à présent,



REGROUPEMENT
des Bleuetières
de la Chaudière-Appalaches

le travail collectif de ces producteurs est concentré autour d'activités de marketing communes pour la promotion de la consommation de bleuets, l'autocueillette et des activités d'information technique pour ses membres, avec le soutien du MAPAQ et de la Fédération régionale de l'UPA. Pour plus d'information sur le Regroupement, visitez le www.bleuetsdici.com.



**LES JOURNÉES COULEURS ET SAVEURS
DES JARDINS EN CHAUDIÈRE-APPALACHES
(JCS) www.couleursetsaveurs.com**

Les JCS étaient de retour en 2016, pour une 5^e édition, avec ses 19 sites d'activités répartis dans la Ville de Lévis et huit des neuf MRC de la Chaudière-Appalaches. En plus de l'implication particulière de l'Auberge des Glacis de L'Islet à ces journées qui ont eu lieu les 20 et 21 août 2016, notons le soutien du Mouvement Desjardins à titre de partenaire majeur de l'événement, et une participation de tous les syndicats locaux de l'UPA accueillant des activités sur leur territoire. Le travail des organisations composant le Groupe d'intérêt dans le développement de l'agrotourisme et des circuits courts (GDACC) de la Chaudière-Appalaches, dont la Fédération fait partie, a permis encore une fois de valoriser et de faire connaître les excellents produits et le talent des artisans agroalimentaires de la région comme il se doit.



VISIBILITÉ DES PRODUCTEURS

Cette année, le programme proximité a mis en valeur plus de 18 producteurs et transformateurs de la région. Deux commerces ont participé à la mise en place du projet, soit le IGA COOP de Saint-Anselme et le Marché tradition de Saint-Damien-de-Buckland qui affichent tous les deux 11 producteurs / transformateurs. Pour la prochaine phase, des épiciers supplémentaires ont prévu participer.



LE COMITÉ DE DÉVELOPPEMENT DE L'AGRICULTURE

Sylvain Bourque, président
Guylaine Bergeron
Éric Cliche
Mario Leclerc
Yvan Lessard
Charles Paquet
Alain Talbot
Pierre Giguère
Marc-Antoine Parent, secrétaire

PROMOTION DES PRODUITS RÉGIONAUX ET SOUTIEN À DES ORGANISMES

La Fédération de l'UPA de la Chaudière-Appalaches a contribué à la promotion des produits régionaux, tout en offrant un soutien à des organismes qui œuvrent pour les plus démunis, en contribuant à l'élaboration de paniers de Noël avec Moisson Beauce et les Chevaliers de Colomb du secteur Lotbinière-Sud. Les syndicats qui participent voient leur contribution appuyée par la Fédération régionale.

AUTRES PROJETS DE DÉVELOPPEMENT DE L'AGRICULTURE À L'ÉCHELLE LOCALE ET RÉGIONALE

La Fédération a par ailleurs collaboré à différentes séances de réflexion ou d'information concernant des projets de développement pilotés par des comités régionaux externes ou par ses affiliés locaux, dont :

- ✓ La constitution du Centre de développement agroalimentaire des Appalaches, réunissant plusieurs acteurs de cette MRC, dont la Société de développement économique de la région de Thetford (CLD), le MAPAQ et le syndicat local. Ce Centre sera bientôt appelé à superviser les activités du Centre de transformation et de l'Incubateur d'entreprises agricoles des Appalaches;
- ✓ Les Syndicats de l'UPA de Lotbinière-Nord et Lotbinière-Sud qui soutiennent depuis plus de 15 ans le regroupement Goûtez Lotbinière. Ce dernier vise la promotion du savoir-faire agroalimentaire de la MRC, entre autres par la mise en place d'une appellation distinctive, un soutien aux marchés publics (Saint-Apollinaire et Lotbinière), l'organisation des Semaines « Goûtez Lotbinière » et par un appui technique à une foule d'autres activités et initiatives;
- ✓ Analyse du potentiel de développement de la filière de l'asclépiade (soyer) en Chaudière-Appalaches. Quelques rencontres réunissant des acteurs du milieu dont la TACA, le MAPAQ et les MRC ont eu lieu pour discuter de cette production qui pourrait contribuer à la mise en valeur d'une partie du territoire agricole de la région, à l'instar de ce qui se fait déjà dans la région de la Mauricie.



POLITIQUES ET PROGRAMMES

Le secteur politiques et programmes voit à étudier les problèmes relatifs à la profession et à surveiller et inspirer toute législation intéressant ses membres.

COHABITATION AUTOMOBILISTES ET MACHINERIE AGRICOLE

La Fédération régionale et la Confédération collaborent financièrement en vue de réaliser un outil vidéo sur la cohabitation des automobilistes et les conducteurs de machinerie agricole sur les routes rurales. Cet outil sera rendu disponible aux écoles de conduite pour rejoindre et sensibiliser les futurs détenteurs de permis de conduire.

TAXATION FONCIÈRE ET FISCALITÉ MUNICIPALE

Le 11 avril dernier, producteurs, administrateurs et employés de la Fédération régionale ont pu participer à la webdiffusion sur différents aspects reliés à la fiscalité foncière agricole.

La réforme du Programme de crédit de taxes foncières agricoles a été présentée. Selon l'analyse de l'Union, les modifications suggérées se traduiront par une hausse significative des taxes payées par les producteurs agricoles.

L'Union veut s'assurer que la réforme du régime de fiscalité foncière agricole n'entraîne pas une hausse du fardeau fiscal des entreprises agricoles.

FADQ – UPA CHAUDIÈRE-APPALACHES : RENCONTRE ANNUELLE

Le bilan des activités régionales de La Financière agricole du Québec (FADQ) a été présenté le 26 février dernier aux représentants de la Fédération de l'UPA de la Chaudière-Appalaches. Lors de cette rencontre, quelques nouveautés en assurance et protection du revenu ont été soulignées par la FADQ, entre autres :

- ✓ protection en assurance récolte pour les fraises sous plasticulture, protection pour la canneberge, hausse de la protection pour la sauvagine;
- ✓ bonification aux programmes de gestion des risques agricoles : Agri-Québec et Agri-Québec Plus;
- ✓ fin du Programme ASRA – veaux de lait;
- ✓ optimisation du réseau de stations météo;
- ✓ nouvelle protection dans le foin, pertes par fauche calculées indépendamment.

SÉCURITÉ DU REVENU

Notre Fédération a participé à la diffusion d'une pétition intitulée « Mouvement de solidarité pour la sécurité du revenu en agriculture ». Cette pétition dénonce la démarche de La Financière agricole du Québec (FADQ) visant à faire choisir les producteurs entre l'ASRA et les programmes AGRI et réclame la mise en place de nouveaux programmes ou une transformation des programmes actuels.

POUVOIR NOURRIR POUVOIR GRANDIR

Pouvoir nourrir c'est bien sûr NOURRIR la population, c'est aussi nourrir les rêves et les ambitions de GÉNÉRATIONS tout entières. C'est nourrir la passion qui anime tous les producteurs du Québec. C'est aussi nourrir la discussion, le discours politique et l'ENGAGEMENT SOCIAL pour faire entendre notre VOIX.

Pouvoir grandir c'est faire grandir l'ambition de vivre de cette TERRE que nous habitons et que nous cultivons. Le pouvoir de récolter le fruit de nos efforts COLLECTIFS. Le pouvoir de créer des emplois qui enrichissent tous les jours le Québec.

Pouvoir nourrir Pouvoir grandir, C'EST LA PROMESSE de notre regroupement.

VIE SYNDICALE ET COMMUNICATION AVEC LES MEMBRES

Le Comité vie syndicale et communication avec les membres a pour mandat d'élaborer les priorités et les orientations du secteur de la vie syndicale et de la communication avec les membres et d'assurer un rôle-conseil auprès des différentes instances décisionnelles de la Fédération de l'UPA de la Chaudière-Appalaches.

Il se veut un acteur dans le développement de l'engagement syndical des producteurs agricoles et de leurs représentants. Il propose des activités et des outils afin de favoriser le développement de la vie syndicale sur le territoire de la Chaudière-Appalaches.

Il voit aussi à assurer une relève syndicale forte parmi les producteurs et vise à trouver des moyens pour intéresser les jeunes producteurs à s'engager dans l'organisation syndicale.

Enfin, le comité a pour mandat de rassembler les producteurs en créant une culture de partage de l'information et une fierté associative auprès des membres.

LA SOURCE D'INFORMATION EN CHAUDIÈRE-APPALACHES



Afin d'informer les administrateurs de la Chaudière-Appalaches sur les dossiers syndicaux et activités de la région, un bulletin électronique « La Source d'information en Chaudière-Appalaches » leur est transmis chaque semaine.

LA REVUE L'U



Lancée au Congrès général de décembre 2015, la revue L'U est distribuée à tous les producteurs agricoles du Québec. Notre Fédération régionale collabore à cette revue publiée 10 fois l'an et qui vise à mettre en valeur les actions syndicales prises dans nos régions par les diverses fédérations et syndicats affiliés à l'Union.

BUDGET PROJET EN VIE SYNDICALE (PVS)

Par le biais du projet en vie syndicale, la Fédération supporte l'accueil des nouveaux producteurs, la formation des administrateurs, le partage d'information entre les membres et des activités syndicales spéciales de syndicats locaux ou groupes spécialisés.

FORMATION DES ÉLUS

Les 25 avril et 18 mai derniers, deux formations ont été offertes aux nouveaux administrateurs de la région entrés en poste ces deux dernières années. Au total, 13 personnes ont participé à ces rencontres où elles ont pu en apprendre davantage à propos de l'histoire et du fonctionnement de l'Union.

Le 12 janvier, la formation intitulée « L'étendue des pouvoirs municipaux » a été offerte aux administrateurs de la Fédération. Plus de 30 personnes ont eu l'occasion d'approfondir leurs connaissances au sujet du fonctionnement des MRC et des municipalités, ainsi que des responsabilités, compétences et droits qui leur sont conférés.

En suivi à cette formation pour approfondir et identifier des stratégies d'intervention auprès des municipalités, la formation « Lobbying 101 : Apprenez comment parler aux décideurs » a été offerte dans la région le 31 mai.

RENCONTRE D'ÉTUDIANTS

Le 19 novembre dernier, M. Jean-François Morin, administrateur au sein de notre Fédération régionale, et Mme Geneviève Lapointe, ressource permanente, ont rencontré deux groupes d'étudiants de première année en Gestion et technologies d'entreprise agricole du Cégep de Lévis-Lauzon afin de leur parler de l'Union.

À LA RENCONTRE DES PRODUCTEURS

Les syndicats locaux de la Chaudière-Appalaches ont poursuivi la rencontre des producteurs. Les rencontres individuelles ou de groupes lors d'activités sociales ont été utilisées par les syndicats locaux selon les particularités et réalités de chacun. À la fin juillet, 54 % des producteurs de la région avaient été rencontrés, la moyenne provinciale étant de 50 %.

TABLE DES SYNDICATS LOCAUX

Pour une troisième année, la rencontre des syndicats locaux conviant les présidents, vice-présidents et secrétaires des 13 syndicats locaux de la Chaudière-Appalaches a eu lieu le 21 janvier au Centre Castel de Sainte-Marie. Celle-ci vise à partager et à approfondir les dossiers touchant particulièrement les syndicats locaux et offre à ces derniers un lieu d'échanges et des réponses à leurs questions. Cette journée a permis entre autres :

- ✓ de présenter leurs réalisations respectives de l'année 2015 et leurs priorités de 2016;
- ✓ de traiter des projets de valorisation de la profession dans notre région;
- ✓ la mise en commun des expériences et des orientations concernant les PDZA.

TABLE DES SPÉCIALITÉS

Une rencontre réunissant les représentants des syndicats spécialisés de la Chaudière-Appalaches s'est tenue le 23 novembre 2015. Les participants ont pu échanger sur les moyens d'optimiser la défense des intérêts des producteurs de notre territoire et dans nos productions en faisant le point sur des dossiers communs.

ACCUEIL DES NOUVEAUX PRODUCTEURS

Afin que les nouveaux producteurs reçoivent de l'information sur leur association professionnelle ainsi que sur les avantages liés au statut de producteur agricole et de membre, la Fédération a poursuivi l'application de sa politique d'accueil. Pour couvrir la région de la Chaudière-Appalaches, un groupe de neuf accueilleurs est actif. Ils sont tous issus du monde agricole, ce qui favorise le lien et les échanges avec les nouveaux producteurs rencontrés. En 2015, 73 nouveaux producteurs ont eu contact avec leur organisation professionnelle par l'entremise d'un représentant de l'équipe d'accueilleurs de la Chaudière-Appalaches.

LISTE DES PRODUCTEURS AGRICOLES

Depuis mai 2014, une grande partie de la gestion de la liste est confiée au Service des cotisations à la Confédération. Une personne de ce service est attirée aux dossiers de la région de la Chaudière-Appalaches et des contacts réguliers sont réalisés avec les responsables de la liste en région.

LE COMITÉ VIE SYNDICALE ET COMMUNICATION AVEC LES MEMBRES

James Allen, président
Bertrand Bédard
Rémi Busque
Bertrand Gagné
Frédéric Marcoux
Charles Paquet
Caroline Pelletier
Geneviève Lapointe, secrétaire

FORMATION PROFESSIONNELLE : LES PRODUCTEURS TOUJOURS AU RENDEZ-VOUS

En ce qui a trait à la formation continue en Chaudière-Appalaches, la clientèle se réfère maintenant à un seul et unique Collectif régional en formation agricole (CRFA) qui couvre uniformément tout le territoire. Les 1 666 participants se sont inscrits à l'une ou l'autre des 135 formations données par les partenaires du CRFA : les commissions scolaires des Appalaches et de la Beauce-Etchemin, les cégeps Beauce-Appalaches et de Lévis-Lauzon, le Centre de formation agricole de Saint-Anselme, l'Association des propriétaires de boisés de la Beauce et, nouvellement cette année, l'Institut de technologie agroalimentaire, campus de La Pocatière. Incluant deux formations de longue durée, 2 595 heures-groupes de formation ont été données au total. Pour ce qui est de la formation de courte durée, la moyenne est de 12,2 heures et d'un peu plus de 10 participants par cours.

Les formations classiques, particulièrement en acériculture, ont encore attiré les producteurs. Plusieurs nouveaux sujets ont également suscité l'intérêt de la clientèle agricole, dont entre autres : culture du ginseng sous couvert forestier; ventilation et séchage des grains et culture biologique – introduction. Faits à noter : 85 personnes ont participé à la formation réglementée en santé et sécurité en abattage manuel qui s'est donnée à 13 reprises sur le territoire. Ensuite, avec la saison exceptionnelle connue par les producteurs acéricoles, neuf formations en transformation des produits de l'érable ont appris à 122 personnes les bonnes bases de la fabrication de suçons, de tire et de beurre d'érable. De plus, sans essoufflement, le Cégep Beauce-Appalaches a démarré en janvier une 11^e cohorte de l'Attestation d'études collégiales (AEC) offerte en ligne en Gestion d'entreprises agricoles regroupant 28 participants.

Comparativement à 2014-2015, Emploi-Québec, partenaire de la première heure, a consacré un budget supplémentaire de 9 095 \$ dans le perfectionnement en agriculture, soit 104 769 \$. Les montants octroyés ont pour but de faire diminuer le coût des formations aux participants. Un montant de 115 525 \$ s'ajoute, toujours d'Emploi-Québec, mais provenant d'une toute autre enveloppe, et a permis de subventionner une session de 490 heures (ouvrier porcin), ainsi qu'une offre de 64 heures en gestion des ressources humaines exclusive aux producteurs agricoles. Finalement, incluant le financement des participants de 175 824 \$ et celui de quelques autres partenaires, l'investissement dans le perfectionnement en agriculture totalise 569 642 \$ en Chaudière-Appalaches pour 2015-2016.

Mentionnons que le Collectif en formation agricole propose un calendrier de formations s'étalant sur toute l'année. La liste complète et les détails des formations sont disponibles sur le site Internet www.formationagricole.com sous *Chaudière-Appalaches*. En tout temps, les producteurs, la main-d'œuvre et la relève agricoles peuvent faire des demandes spécifiques pour l'organisation d'une formation auprès de Sandy Roy, répondante en formation agricole, par téléphone au 418 228-5588, poste 1239 ou sans frais au 1 888 938-3872, ou par courriel à sroy@formationagricole.com.



PRÉVENTION

Le comité de prévention a comme mandat :

- de travailler à la dynamisation de la santé et de la sécurité des gens concernés (producteurs, enfants et employés) par les diverses activités agricoles;
- d'agir en matière de prévention en suscitant des réflexions et en assurant de la formation, de l'information et diverses activités de prévention qui bénéficieront à la classe agricole de la Chaudière-Appalaches.

Les membres de ce comité se sont réunis à deux reprises pour intervenir, traiter et travailler sur les dossiers suivants :

- ✓ élaboration d'un plan d'action en prévention;
- ✓ portrait des accidents de travail en agriculture en Chaudière-Appalaches;
- ✓ bilan des activités de prévention réalisées au cours de la dernière année;
- ✓ Mutuelle de prévention de l'UPA;
- ✓ santé psychologique en agriculture;
- ✓ semaine annuelle de prévention en agriculture;
- ✓ colloque provincial des partenaires en santé et sécurité au travail;
- ✓ activité pour enfants Sécurijour;
- ✓ élaboration de la cible et des orientations régionales en matière de prévention.

ACTIVITÉS ET REPRÉSENTATIONS

- En novembre 2015, deux ateliers de prévention ont eu lieu à Montmagny et à Lac-Etchemin, sous le thème « Éliminer l'accès aux pièces en mouvement ». Plus de 80 producteurs agricoles y ont assisté.
- Représentations à la journée provinciale sur la prévention dans les silos à grains tenue à Scott le 21 janvier, ainsi qu'au Forum sur la santé psychologique en agriculture tenu le 27 avril à Lévis.
- Création d'un comité de travail réunissant le président du comité de prévention, le secrétaire et l'équipe de prévention du suicide du Centre intégré de santé et de services sociaux dont le mandat est de s'attaquer davantage à la santé psychologique en agriculture.
- Un comité de travail a permis l'organisation de l'activité « Sécurijour » tenue en septembre 2016 à Saint-Anselme pour sensibiliser les enfants aux dangers potentiels à la ferme.
- Production de pancartes de signalisation routière annonçant des travaux agricoles; sous forme expérimentale, elles ont été utilisées sur différents sites au cours de l'été.



Les producteurs agricoles qui ont adhéré à la Mutuelle voient leur cotisation à la CSST diminuer avec les années. Quelque 150 entreprises sont membres en Chaudière-Appalaches.

La prime à la CSST tient compte de la performance globale des fermes regroupées à la Mutuelle de prévention, et permet ainsi de réaliser des économies intéressantes à compter de la quatrième année de participation, tout en étant actives en santé et sécurité au travail.

Un conseiller en prévention de la Fédération se déplace chez le producteur et l'aide à mettre en place un programme de prévention réaliste et adapté à l'entreprise, le tout de façon volontaire. M. Frank St-Pierre, Mme Lynda Deschênes et Mme Karine Phaneuf agissent à titre de conseillers pour la Mutuelle de prévention dans la région de la Chaudière-Appalaches.

LE COMITÉ DE PRÉVENTION

James Allen, président
Bertrand Bédard
Richard Fleury
Keven Groleau
Steve Pelletier
Lynda Deschênes
Frank St-Pierre, secrétaire

MAIN-D'ŒUVRE AGRICOLE – CENTRE D'EMPLOI AGRICOLE

La direction régionale d'Emploi-Québec, dans le cadre d'une entente avec la Fédération de l'UPA de la Chaudière-Appalaches, permet au Centre d'emploi agricole de continuer à offrir un service de recrutement et de placement pour le secteur agricole.

RECRUTEMENT – PLACEMENTS

Au cours de la dernière année, 344 demandes d'employeurs ont été signalées au Centre d'emploi agricole et 1 569 travailleurs se sont inscrits. 197 postes ont été comblés.



POUVOIR NOURRIR
POUVOIR GRANDIR

Centre d'emploi agricole
Chaudière-Appalaches

De plus, 16 employeurs ont utilisé le système de transport de travailleurs par autobus, pour un déplacement total de 2 459 jours/personnes. Aussi, 538 travailleurs étrangers temporaires ont été embauchés majoritairement pour la cueillette des fruits et légumes.

PROGRAMME D'APPRENTISSAGE EN MILIEU DE TRAVAIL (PAMT)

Chaudière-Appalaches est l'une des régions où se signent le plus d'ententes dans le cadre de ce programme avec Emploi-Québec pour le secteur agricole. En plus des productions laitière, porcine et sericole qui sont présentement admissibles, deux analyses de profession ont été réalisées par AGRlcarrières concernant le métier d'ouvrier en production avicole et celui d'opérateur de machinerie agricole.

PROJET D'INTÉGRATION DE TRAVAILLEURS IMMIGRANTS EN PRODUCTION PORCINE

En cette 12^e année d'existence, dans le cadre de notre projet d'intégration de travailleurs immigrants en agriculture, une quarantaine de personnes ont participé à une rencontre d'information. Dix-huit (18) candidats ont été référés, dont 11 n'ont pu se qualifier pour le support du revenu à Emploi-Québec. Par contre, on prévoit placer les six personnes qui ont terminé leur formation en production porcine.

À noter que ce projet touche une clientèle immigrante et québécoise de souche qui est invitée à suivre une formation dans le domaine agricole au Centre de formation agricole de Saint-Anselme pendant environ cinq mois. Depuis le début, une centaine de finissants ont été placés sur les fermes. De plus, Emploi-Québec a accepté de financer une 13^e cohorte pour la prochaine année.

SERVICES EN GESTION DES RESSOURCES HUMAINES (GRH)

De nouveaux services à prix compétitifs et pouvant être subventionnés sont offerts par votre Fédération de l'UPA pour vous aider à motiver et garder vos employés plus longtemps, créer de bonnes relations de travail et instaurer des règles claires et équitables.



Deux conseillers spécialisés en RH, soit : Karine Phaneuf (pour les centres de services de Saint-Georges et Sainte-Marie) et Frank St-Pierre (à La Pocatière) se feront un plaisir de vous offrir un support concret pour :



- ✓ réaliser un diagnostic des besoins en GRH et élaborer avec vous un plan d'intervention;
- ✓ élaborer un manuel d'employés et politiques de GRH;
- ✓ organiser vos dossiers d'employés;
- ✓ élaborer une grille de rémunération;
- ✓ analyser vos postes et descriptions de tâches;
- ✓ bâtir un outil d'évaluation du rendement adapté à votre entreprise;
- ✓ vous fournir de l'information sur les lois et normes du travail;
- ✓ et plus encore...

PROMOTION ET VALORISATION DES MÉTIERS ET PERSPECTIVES D'EMPLOI

Les représentants du CEA poursuivent et maintiennent leurs contacts et collaborations avec les divers organismes en employabilité lors d'événements régionaux portant sur le recrutement de main-d'œuvre. Le but : la promotion et la valorisation des métiers et des perspectives d'emploi rattachées au monde agricole, et ainsi permettre l'identification d'une clientèle intéressée aux emplois agricoles.

LE COMITÉ DE MAIN-D'ŒUVRE – CENTRE D'EMPLOI AGRICOLE

Jean Lambert, président
Simon Breton
Luc Goulet
François Méthot
Frank Saint-Pierre
Karine Phaneuf
Johanne Gagnon, secrétaire

Service de comptabilité et de fiscalité

LE SCF CHAUDIÈRE-APPALACHES INC.

Bureau de Saint-Georges L'équipe en place est disponible pour rencontrer les producteurs agricoles et forestiers de la région afin de les aider dans la gestion de leur comptabilité, la fiscalité, les programmes Agri, etc.

Bureau de Sainte-Marie L'équipe en place s'agrandit et déménage au 1135, boulevard Vachon pour mieux répondre à la demande croissante des clients du Nord de notre territoire. Les comptables de Saint-Georges continuent à se déplacer au bureau de Sainte-Marie afin de maintenir les liens professionnels avec leurs clients.

Nous tenons à remercier M. Ghislain Turcotte, CPA, CGA, pour tout le beau travail accompli au cours des 35 dernières années. Nous lui souhaitons une belle retraite bien méritée.

Rappelons que le SCF Chaudière-Appalaches emploie 22 comptables professionnels, dont 3 fiscalistes.

L'année dernière, le SCF a fait :

- 6 100 déclarations de revenus de particuliers;
- 921 déclarations de revenus de compagnies;
- 1 064 formulaires d'Agri-stabilité et d'Agri-investissement;
- la tenue de livres pour 244 entreprises agricoles;
- le service de paie pour 313 entreprises agricoles;
- de nombreux mémos fiscaux pour faciliter le transfert de ferme.

Merci de la confiance témoignée.

Marc-Ange Doyon, CPA, CGA
Directeur

COMPTABLES AU SCF CHAUDIÈRE-APPALACHES INC.

<i>Nom</i>		<i>Courriel</i>	<i>Poste</i>
Carole Carrier	CPA, CGA	carole.carrier@scfcpa.ca	1256
Marc-Ange Doyon	CPA auditeur, CGA, directeur	marc-ange.doyon@scfcpa.ca	1236
Isabelle Gagnon	Comptable	isabelle.gagnon@scfcpa.ca	2003
Josée Gagnon	CPA, CGA	josee.gagnon@scfcpa.ca	1272
Josée Goulet	CPA auditeur, CA	josee.goulet@scfcpa.ca	2011
Michaël Goulet	CPA, CGA	michael.goulet@scfcpa.ca	1286
Émilie Jacques	CPA, CGA	emilie.jacques@scfcpa.ca	1227
Marie-Pier Jacques	CPA, CGA	marie-pier.jacques@scfcpa.ca	1203
Simon Lacasse	CPA, CMA	simon.lacasse@scfcpa.ca	1235
Cynthia Leclerc	CPA, CGA, directrice adjointe	cynthia.leclerc@scfcpa.ca	2010
Suzanne Maheu	CPA, CGA	suzanne.maheu@scfcpa.ca	1241
Ghislain Marois	CPA auditeur, CGA	ghislain.marois@scfcpa.ca	1258
David Milot	CPA, CA, M. Fisc.	david.milot@scfcpa.ca	1257
Anthony Morin	CPA, CMA	anthony.morin@scfcpa.ca	2005
Lucie Poulin	Comptable	lucie.poulin@scfcpa.ca	1290
Martin Poulin	CPA auditeur, CGA, directeur adjoint	martin.poulin@scfcpa.ca	1262
Rémi Poulin	Comptable	remi.poulin@scfcpa.ca	1273
Rémi S. Poulin	CPA auditeur, CA	remi.s.poulin@scfcpa.ca	1247
Simon Poulin	CPA auditeur, CGA, directeur adjoint	simon.poulin@scfcpa.ca	1220
Patrick Quirion	CPA, CMA	patrick.quirion@scfcpa.ca	1224
Catherine Rodrigue	CPA auditeur, CA	catherine.rodrigue@scfcpa.ca	1287
Madeleine Rodrigue	CPA auditeur, CA	madeleine.rodrigue@scfcpa.ca	1259

RESSOURCES AU SERVICE DES PRODUCTRICES ET PRODUCTEURS DE LA CHAUDIÈRE-APPALACHES

au 31 juillet 2016

Vie syndicale et communications

Geneviève Lapointe, responsable vie syndicale (Beauce-Sartigan, Érabearce, Des Etchemins, Robert-Cliche)	Support aux syndicats locaux Membership à l'UPA
Marc-Antoine Parent, agent à la vie syndicale (Appalaches, Lotbinière-Sud)	
Sylvain Milot, agent à la vie syndicale (Lévis)	
Claire P. Beaulieu, agente à la vie syndicale (L'Islet, Montmagny)	
François Gamache, agent à la vie syndicale (Dorchester, Nouvelle-Beauce)	
Karine Phaneuf, agente à la vie syndicale (Bellechasse, Lotbinière-Nord)	
Frédéric Poulin, responsable des communications	Support aux syndicats locaux et à la Fédération régionale : communications et valorisation de l'agriculture et de la profession
Lucie Smith (UPA Longueuil)	Liste des producteurs agricoles - cotisation

Services aux groupes spécialisés

Alain Roy, secrétaire	Acériculteurs — Beauce Oeufs — Est-du-Québec Volailles — Est-du-Québec
Lynda Deschênes, secrétaire	Acériculteurs — Côte-du-Sud Acériculteurs — Appalaches-Beauce-Lotbinière Répondante : ovins
François Gamache, secrétaire	Bovins — Chaudière-Appalaches Nord Bovins — Chaudière-Appalaches Sud
Dominique Samson, secrétaire	Lait — Chaudière-Appalaches Sud Agricultrices - Chaudière-Appalaches Ouest Répondante : lapins, chèvres, autres productions animales et végétales (dont grains)
Michaël Létourneau, secrétaire Micheline Garon, adjointe	Lait — Chaudière-Appalaches Nord
Marc-Antoine Parent, secrétaire	Porcs — Beauce Porcs — Deux Rives
Chantale Dubé, répondante	Relève — Chaudière-Appalaches (LARACA)
Claire P. Beaulieu, répondante	Agricultrices Chaudière-Appalaches Est
Sonia Dumont, secrétaire (418 386-4232)	Grains — Chaudière-Appalaches Agneaux-moutons — Québec/Chaudière-Appalaches

Aménagement–Environnement

Pierre Giguère, responsable
Chantale Dubé, aménagiste
Sylvain Milot, aménagiste
Kathryn Vachon, conseillère en environnement

Réglementation environnementale
Réglementation municipale
Infrastructures publiques (oléoduc, éoliennes...)
PDZA
Application LPTAA/relations CPTAQ
Cours d'eau et bassins versants

Développement régional

Pierre Giguère, responsable

Politiques de développement régional
Agrotourisme

Marc-Antoine Parent, conseiller

Commercialisation des produits agricoles (circuits courts, marchés publics, marchés institutionnels...)

Politiques et programmes agricoles

Alain Roy, répondant

Petites annonces site Web : foin, fermes, forfait...
Sécurité du revenu
Taxation foncière
Assurance-récolte
Tarifs Hydro-Québec

Alain Roy, répondant
Frank St-Pierre, répondant

Sécurité routière

Chantale Dubé, répondante
Sylvain Milot, répondant

Effarouchement des oies

Chantale Dubé, responsable

Faune

Frank St-Pierre, responsable

Prévention des accidents à la ferme

Frank St-Pierre, conseiller
Lynda Deschênes, conseillère
Karine Phaneuf, conseillère

Mutuelle de prévention

Sandy Roy, répondante

Formation agricole

Centre d'emploi agricole

Johanne Gagnon, responsable

CEA – Saint-Georges

Karine Phaneuf, conseillère

CEA – Sainte-Marie
Services-conseils RH – producteurs-employeurs

Frank St-Pierre, responsable

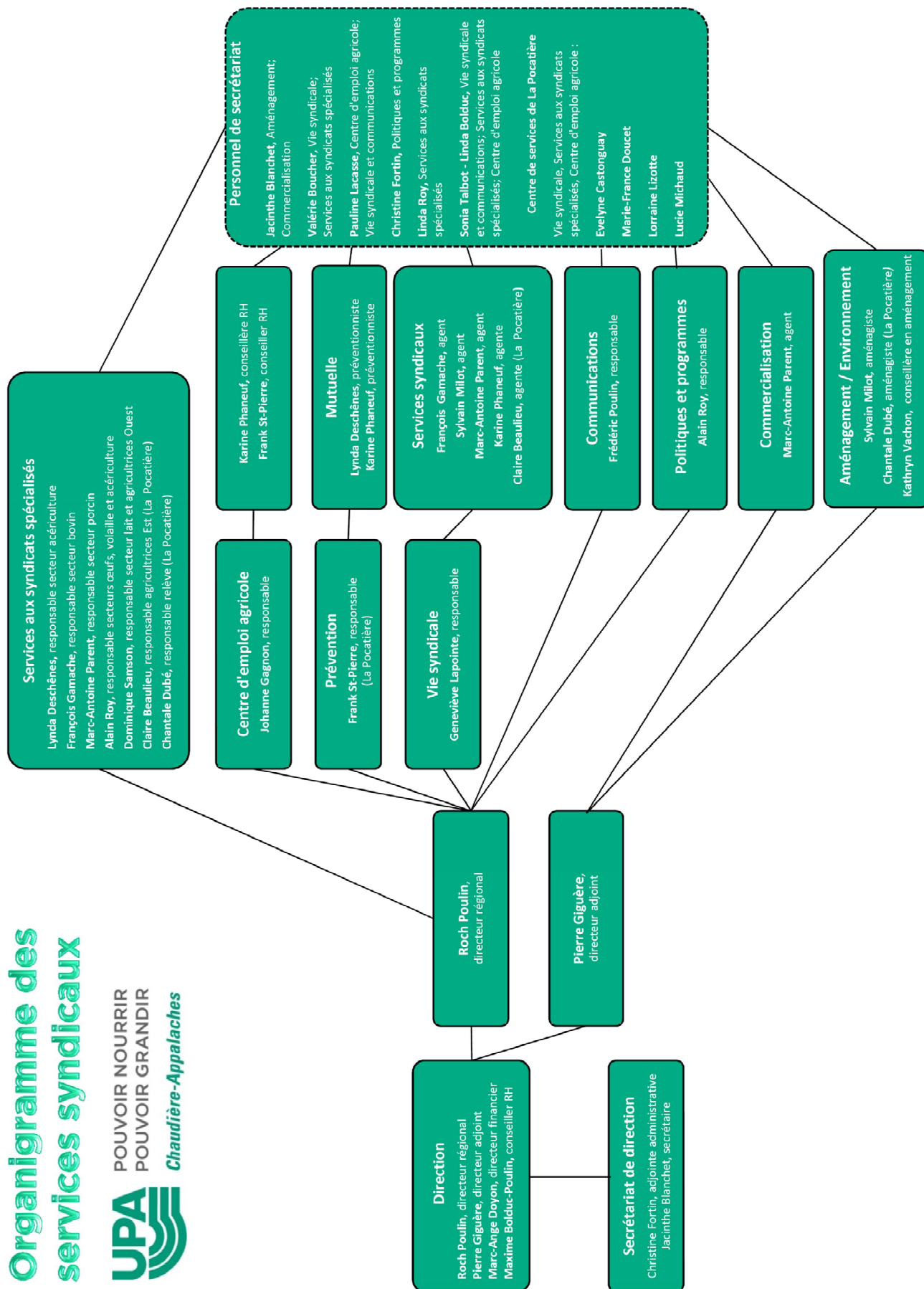
CEA – La Pocatière
Services-conseils RH – producteurs-employeurs

Direction régionale

Roch Poulin, directeur régional
Pierre Giguère, directeur adjoint
Marc-Ange Doyon, directeur des finances
Maxime Bolduc-Poulin, conseiller RH

Coordination des instances et support aux représentations des élus
Gestion du personnel
Gestion des finances
Gestion des immeubles

Organigramme des services syndicaux



<i>Nom</i>		<i>Courriel</i>	<i>Poste</i>
Claire P. Beaulieu	Directrice Centre de services La Pocatière; conseillère syndicale	cbeaulieu@upa.qc.ca	3100
Patricia Bédard	Technicienne comptabilité et fiscalité	pbedard@upa.qc.ca	1237
Suzie Bergeron	Technicienne comptabilité et fiscalité – Centre de services Sainte-Marie	sbergeron@upa.qc.ca	2017
Jacinthe Blanchet	Secrétaire réceptionniste-téléphoniste	jblanchet@upa.qc.ca	1200
Linda Bolduc	Secrétaire (remplacement congé maternité)	lbouduc@upa.qc.ca	1291
Valérie Boucher	Secrétaire Services syndicaux	vboucher@upa.qc.ca	1265
Sonya Busque	Secrétaire comptabilité et fiscalité	sbusque@upa.qc.ca	1231
Jean-Philippe Carrier	Agent à la vie syndicale – Centre de services Sainte-Marie	jpcarrier@upa.qc.ca	2016
Evelyne Castonguay	Secrétaire Services syndicaux – Centre de services La Pocatière	ecastonguay@upa.qc.ca	3106
Jolyane Caux	Adjointe administrative comptabilité et fiscalité – Centre de services Sainte-Marie	jcaux@upa.qc.ca	2011
Jessica Chouinard	Secrétaire-réceptionniste – Centre de services Sainte-Marie	jessicachouinard@upa.qc.ca	2001
Lynda Deschênes	Agente à la vie syndicale et secteurs acériculture et prévention	ldeschenes@upa.qc.ca	1225
Guy Dionne	Technicien comptable - Centre de services La Pocatière	gdionne@upa.qc.ca	3208
Marie-France Doucet	Secrétaire-réceptionniste – Centre de services La Pocatière	mfdoucet@upa.qc.ca	3000
Christiane Doyon	Secrétaire comptabilité et fiscalité	christianedoyon@upa.qc.ca	1261
Vicky Drouin	Secrétaire comptabilité et fiscalité	vdrouin@upa.qc.ca	1279
Chantale Dubé	Aménagiste - Centre de services La Pocatière	cdube@upa.qc.ca	3114
Stéphanie Faucher	Secrétaire comptabilité et fiscalité	sfaucher@upa.qc.ca	1253
Christine Fortin	Adjointe administrative	cfortin@upa.qc.ca	1232
Jocelyne Fournier	Secrétaire comptabilité et fiscalité	jfournierbreton@upa.qc.ca	1271
Johanne Gagnon	Responsable du Centre d'emploi agricole	jgagnon@upa.qc.ca	1223
François Gamache	Agent à la vie syndicale et secteur bovin – Centre de services Sainte-Marie	fgamache@upa.qc.ca	2008
Micheline Garon	Responsable du secteur lait – Centre de services La Pocatière	michelinegaron@upa.qc.ca	3101
Pierre Giguère	Directeur régional adjoint; responsable aménagement et développement régional	pgiguere@upa.qc.ca	1229
Luce Gilbert	Secrétaire comptabilité et fiscalité	lgilbert@upa.qc.ca	1234
Sylvie Jolicoeur	Secrétaire-réceptionniste comptabilité et fiscalité	sjolicoeur@upa.qc.ca	1242
Sylvain Jolin	Technicien au Service de comptabilité et fiscalité; répondant à l'informatique	sjolin@upa.qc.ca	1284
France Labbé	Technicienne au Service de comptabilité et fiscalité (congé maternité)	flabbe@upa.qc.ca	1285
Maryse Labranche	Adjointe administrative comptabilité et fiscalité	mlabranche@upa.qc.ca	1226
Pauline Lacasse	Secrétaire Services syndicaux	placasse@upa.qc.ca	1244
Geneviève Lapointe	Responsable du secteur vie syndicale	glapointe@upa.qc.ca	1230
Johannie Lebel	Technicienne comptabilité et fiscalité	jlebel@upa.qc.ca	1280
France Lessard	Secrétaire comptabilité et fiscalité	flessard@upa.qc.ca	1278
Lorraine Lizotte	Secrétaire – Centre de services La Pocatière	llizotte@upa.qc.ca	3104
Denise Marceau	Secrétaire comptabilité et fiscalité	dmarceau@upa.qc.ca	1238
Lucie Michaud	Secrétaire – Centre de services La Pocatière	lmichaud@upa.qc.ca	3106
Sylvain Milot	Aménagiste – Centre de services Sainte-Marie	smilot@upa.qc.ca	2002
Julie Morin	Technicienne comptabilité et fiscalité (remplacement congé maternité)	juliemorin@upa.qc.ca	1222
Nicole Morin	Secrétaire comptabilité et fiscalité	nmorin@beauce.upa.qc.ca	1275
Marc-Antoine Parent	Agent à la vie syndicale et à la commercialisation, secteur porcin – Centre de services Sainte-Marie	maparent@upa.qc.ca	2004
Hélène Pelchat	Secrétaire comptabilité et fiscalité	hpelchat@upa.qc.ca	1245
Danielle Perreault	Secrétaire comptabilité et fiscalité – Centre de services Sainte-Marie	dperreault@upa.qc.ca	2006
Karine Phaneuf	Agente à la vie syndicale et conseillère à la main-d'œuvre agricole	kphaneuf@upa.qc.ca	2014
Brenda Poulin	Secrétaire comptabilité et fiscalité	bpoulin@upa.qc.ca	1249
Frédéric Poulin	Responsable des communications	fpoulin@upa.qc.ca	1264
Martine L. Poulin	Secrétaire comptabilité et fiscalité	martinepoulin@upa.qc.ca	1282
Maxime Bolduc-Poulin	Conseiller en ressources humaines	mbolducpoulin@upa.qc.ca	1240
Mireille Poulin	Technicienne au Service de comptabilité et fiscalité	mireillepoulin@upa.qc.ca	1233
Roch Poulin	Directeur régional et secrétaire de la Fédération	rochpoulin@upa.qc.ca	1243
Alain Roy	Responsable du secteur politiques et programmes agricoles et secteurs acériculture, œufs, volaille	alainroy@upa.qc.ca	1255
Linda Roy	Secrétaire Services syndicaux	lroy@upa.qc.ca	1266
Sandy Roy	Répondante en formation agricole	sroy@upa.qc.ca	1239
Natacha Rubenovitch	Technicienne comptabilité et fiscalité	nrubenovitch@upa.qc.ca	1246
Dominique Samson	Responsable des secteurs lait, agricultrices; productions en développement	dsamson@upa.qc.ca	1267
Frank St-Pierre	Responsable du Centre d'emploi agricole – Centre de services La Pocatière	fstpierre@upa.qc.ca	3103
Sonia Talbot	Secrétaire Services syndicaux (congé maternité)	stalbot@upa.qc.ca	1248
Sabrina Tanguay	Secrétaire comptabilité et fiscalité	stanguay@upa.qc.ca	1269
Dany Turmel	Secrétaire comptabilité et fiscalité	dturmel@upa.qc.ca	1202
Kathryn Vachon	Conseillère en environnement	kvachon@upa.qc.ca	2012

PROCÉDURES DES ASSEMBLÉES DÉLIBÉRANTES EN SÉANCE PLÉNIÈRE



Article 1 - Droit de parole

Lorsqu'un délégué, ou toute autre personne qui a le droit de parole dans une assemblée, désire participer au débat, il se lève et demande la parole au président. Si plus d'un délégué demande la parole en même temps, le président établit l'ordre de priorité. Pendant qu'un délégué a la parole, il ne s'adresse qu'au président, jamais à un autre membre de l'assemblée, se borne à la question et évite toute personnalité.

Article 2 - Les propositions

- A) Toute proposition est d'abord présentée par un délégué et appuyée par un deuxième. La proposition est ensuite étudiée par l'assemblée qui, après le débat, exprime son avis au moyen d'un vote.
- B) Lorsqu'un délégué désire faire une proposition, il se lève, demande la parole au président et fait sa proposition. Si la proposition est dans l'ordre et appuyée, le président la propose à l'assemblée pour étude.
- C) Une fois déclarée dans l'ordre par le président et lue à l'assemblée, la proposition est la propriété de celle-ci, et le proposeur ne peut la retirer sans le consentement de cette assemblée.

Article 3 - Le débat

- A) Le débat s'engage à la suite du proposeur qui, de droit, peut prendre la parole le premier.

Celui qui l'a appuyé prendra la parole ensuite s'il le désire. Puis, viendront les autres participants. Le proposeur a également le droit de parler le dernier sur sa proposition.

- B) Le temps maximum alloué à chaque participant au débat est de cinq (5) minutes. Lorsque tous ceux qui voulaient participer au débat l'ont fait, un délégué qui a déjà pris la parole peut parler une seconde fois s'il a de nouvelles considérations à soumettre.
- C) Au cours du débat, toute proposition peut être modifiée par voie d'amendement et tout amendement doit être appuyé.
- D) Aucun amendement qui a pour effet d'annuler la proposition principale ne doit être admis pour discussion. L'amendement ne doit pas non plus être de nature à faire de la proposition principale une nouvelle proposition.
- E) On peut faire un sous-amendement pour modifier un amendement, mais un sous-amendement ne peut être amendé. Si le sous-amendement est battu et s'il n'y a pas d'autre sous-amendement proposé, on vote sur l'amendement.
- F) Si l'amendement est battu et s'il n'y a pas de nouvel amendement, on vote sur la proposition principale.
- G) Tant qu'une proposition n'est pas décidée, aucune autre n'est reçue à moins que ce ne soit pour l'amender, la différer ou la renvoyer à un comité.

Article 4 - Le vote

- A) Quand le vote est appelé par le président et accepté par la majorité de l'assemblée, toute discussion cesse et le vote se prend.
- B) Un délégué peut exiger que la question sous délibération soit mise aux voix sur proposition dûment appuyée par un autre délégué, et acceptée par la majorité de l'assemblée. Toute discussion cesse alors et le vote se prend.
- C) Le vote se prend à main levée, ou par "assis et levé", ou par vote individuel ouvert, ou par scrutin secret. Deux délégués peuvent exiger que la question sous délibération soit mise aux voix par scrutin secret. Aux élections des officiers, le vote se prend toujours au scrutin secret.
- D) Le président n'a droit de vote qu'au scrutin secret ou au cas de partage égal des voix, alors que son vote est prépondérant. Dans ce dernier cas, le président peut aussi, s'il le juge à propos, appeler un second vote et ne trancher la question que s'il y a un deuxième partage égal des voix.

Article 5 - Question de privilège

- A) Si un délégué croit que sa réputation ou celle de l'organisation est en danger, ou s'il y a lieu de réprimer le désordre ou de se plaindre des conditions matérielles, du lieu de la réunion ou autres faits analogues, il est justifié de soulever une question de privilège qui a le pas sur les autres questions d'un ordre inférieur.
- B) Avec le point d'ordre, c'est la seule proposition qui permet d'interrompre un orateur. C'est au président qu'il appartient de décider, sauf appel à l'assemblée, si le privilège invoqué est réel ou non.
- C) La question de privilège n'a pas besoin d'être appuyée et n'est pas discutée.

Article 6 - Point d'ordre

- A) Le point d'ordre et la question de privilège sont les seuls moyens légitimes d'interrompre un autre délégué pendant qu'il parle, exception faite, avec le consentement de l'orateur, des questions pouvant être posées par l'entremise du président.
- B) Si un délégué croit qu'une expression imprécise a été employée, qu'un argument déplacé a été introduit ou qu'une règle de procédure a été violée, il est justifié de soulever un point d'ordre et d'interrompre l'orateur.
- C) Le point d'ordre doit être spécifié clairement et d'une manière précise. Le président décide sans débat.



POUVOIR NOURRIR
POUVOIR GRANDIR
Chaudière-Appalaches

Besoin d'être orienté?

*Avec le Service de comptabilité
et de fiscalité de l'UPA de la
Chaudière-Appalaches, vous prendrez
la bonne direction pour vos affaires.*

**Planification fiscale,
transferts de ferme et de boisé,
comptabilité, déclarations d'impôts,
Agri-stabilité et plus encore !**



**Des spécialistes en agriculture,
des partenaires pour vos affaires**

Présents en Chaudière-Appalaches !



Composer le **418 228-5588** ou le **1 888 938-3872**
www.chaudiere-appalaches.upa.qc.ca
Courriel : chaudiere-appalaches@upa.qc.ca